

L'actu du jour

Le SMS a 30 ans !

Le SMS (« short message service » ou « service de message court »), aussi appelé « texto », célèbre son 30e anniversaire le 3 décembre. Tu en envoies peut-être à tes parents ou à tes copains, mais connais-tu son histoire ?



Le SMS a célébré son 25ème anniversaire le 3 décembre. En France, il s'en échange 180 milliards chaque année. (© MarioGuti/Istock)

Le 3 décembre 1992, Neil Papworth, un ingénieur anglais, envoie **le premier message écrit**, ou SMS, avec son téléphone portable. Il a écrit : « Merry Christmas » (« Joyeux Noël »).

Cinq ans plus tard, en 1997, **les téléphones français** peuvent aussi envoyer des SMS. Mais, à l'époque, on ne peut l'envoyer qu'à un client de **son propre opérateur** (SFR, Orange ou Bouygues Telecom par exemple).

Le prix d'un bonbon

Au départ, les utilisateurs n'aiment pas trop les SMS. Ils considèrent qu'un téléphone est fait pour parler et non pour écrire. De plus, la taille des messages est limitée à **160 signes** (moins de 2 lignes).

Les utilisateurs doivent payer **1 franc** (environ 15 centimes d'euro, le prix d'un bonbon) par message, même pour envoyer un simple « OK ». Au début des années 2000, des associations dénoncent le prix élevé du SMS.

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que le premier SMS a été envoyé il y a 25 ans, en 1992.

5 400 SMS par seconde

Selon l'ARCEP*, **180 milliards de SMS** sont envoyés chaque année en France. Ce chiffre impressionnant représente 5 400 messages par seconde. Heureusement, le prix du texto a largement diminué. Aujourd'hui, il est compris dans la plupart **des abonnements téléphoniques** et il est possible d'en envoyer autant qu'on souhaite.

Nouvelles technologies

Grâce aux nouvelles technologies, le SMS a bien évolué ces 15 dernières années. **Les émoticônes**, ces petits ronds jaunes qui sourient ou qui pleurent selon l'émotion choisie, remplacent certains mots. Il est même possible d'envoyer des photos, les MMS («multimedia message service» ou «service de messagerie multimédia»).

Le SMS est concurrencé par **de nombreuses applications** qui utilisent Internet pour communiquer. C'est le cas de Messenger et WhatsApp, qui proposent aussi d'appeler son correspondant et de le voir grâce à la caméra du téléphone.

Et toi, est-ce que tu envoies des SMS?* Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

Cyrill Roy

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)